

Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs. 2017, Université de Limoges. hceres-02028226

HAL Id: hceres-02028226

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028226>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs

Université de Limoges

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Tourisme et loisirs sportifs (TLS)*, ouverte en 2007, est intégrée à l'antenne du département sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de Brive-La-Gaillarde qui dépend de la Faculté des sciences et techniques (FTS) de l'Université de Limoges.

Cette LP a pour objectif de développer en un an à partir d'un niveau bac+ 2 des compétences professionnelles dans la gestion, la valorisation, l'organisation et la communication autour d'activités physiques de pleine nature (APPN).

Analyse

Objectifs

La licence professionnelle *Tourisme et loisirs sportifs* (LP *TLS*) a pour objectif de développer des connaissances et des savoir-faire dans l'organisation et la gestion de projets dans le tourisme de pleine nature. Cette formation permet de répondre à des demandes territoriales et associatives locales soucieuses d'une valorisation du patrimoine touristique et des pratiques physiques de pleine nature.

Cette LP développe un large panel de compétences professionnelles dans la gestion, la conception, la valorisation, l'organisation et la communication autour d'activités physiques de pleine nature (APPN). Elle permet de développer des compétences pour la mise en valeur des lieux naturels au travers du tourisme « pleine nature ».

Les métiers visés et les secteurs d'emplois possibles sont clairement énoncés au sein du rapport d'autoévaluation et de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle prépare aux métiers de coordonnateur des APPN, de responsable d'animations de centres de vacances, de responsable évènementiel et chargé de mission dans le développement du patrimoine.

Il y a adéquation entre les objectifs de formation, les compétences attendues et les métiers visés.

Organisation
<p>Cette LP est portée par le département STAPS de la Faculté des sciences et techniques (FST) de l'Université de Limoges. Tous les enseignements se déroulent sur le site de l'antenne STAPS à Brive-La-Gaillarde (Corrèze). Un responsable de formation assure la coordination de l'équipe de formation et fait le lien avec les intervenants professionnels.</p> <p>L'ensemble des unités d'enseignement (UE) de cette formation s'organise en cinq UE d'un volume horaire total de 316 heures au semestre 5 (crédités de 30 crédits européens (ECTS)) et en quatre UE pour 284 heures au semestre 6 (y compris projet tuteuré et stage) avec 30 ECTS également.</p> <p>La formation propose un large choix d'APPN à partir d'un partenariat formalisé (conventions) avec des structures extérieures.</p> <p>Les étudiants ont le choix entre la pratique du kayak ou celle de l'escalade mais l'ensemble des autres enseignements est obligatoire.</p> <p>L'organisation de cette LP est bien décrite, elle est cohérente et des partenariats avec les professionnels existent.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette LP met l'accent sur la conception de produits touristiques innovants dans les secteurs publics ou privés, marchands et non marchands. Elle évolue au sein d'un contexte très favorable. D'une part, les APPN participent au développement économique des territoires ruraux avec une demande croissante autant dans le Limousin et les départements limitrophes qu'au niveau national. Ce site géographique est particulièrement favorable à la pratique des APPN. D'autre part, le partenariat avec les acteurs du tourisme local marque la qualité et la confiance accordées à la formation.</p> <p>Son positionnement dans l'environnement touristique est favorable bien que les données touristiques fournies soient anciennes (2013) et que la présence d'une LP mention <i>APPN</i> dans la même communauté d'universités et établissements (ComUE) puisse paraître concurrente.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique comporte des universitaires et des professionnels. Les enseignants de l'établissement assurent 33 % des heures d'enseignements. On note qu'un cours de droit et d'aménagement du territoire (58 heures) est assuré par un enseignant-chercheur (EC) de l'Université de Perpignan. Seul trois enseignants-chercheurs, dont un seul relevant du domaine STAPS, enseignent dans cette licence, ce qui est peu. Les professionnels de cœur de métier sont très présents dans la formation où ils assurent 51 % des enseignements.</p> <p>Il s'agit d'une bonne répartition entre enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement, autres enseignants et professionnels.</p> <p>Toutefois si les nombreux intervenants extérieurs issus des milieux professionnels du tourisme et du sport nature apparaissent comme un point fort dans la formation, seuls les acronymes des entreprises sont inscrits dans l'autoévaluation et il est difficile d'en apprécier la qualité.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'effectif des étudiants par promotion avec leur origine et statut est bien renseigné. Les données concernant l'insertion sont plutôt sommaires en raison de la mise en place relativement récente d'un suivi par l'établissement.</p> <p>L'effectif est stable mais en deçà de la capacité d'accueil maximale (la moyenne est de 16 avec une baisse à 13 en 2013 pour une capacité maximale de 20). Plus de deux tiers des étudiants proviennent de BTS (brevet de technicien supérieur), auxquels s'ajoutent quelques étudiants (trois en 2015-2016) titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un diplôme d'enseignement universitaire scientifique et techniques (DEUST). Très peu d'étudiants de licence intègrent cette LP. La grande majorité des étudiants sont en formation initiale classique mais on observe aussi des auditeurs en formation continue (FC, quatre en 2015-2016) et un en validation des acquis et de l'expérience (VAE) en 2015-2016. Le nombre de demandes d'inscription est en nette augmentation d'année en année (25 en 2008, 40 en 2014, 54 en 2015, 80 en 2016).</p> <p>Les chiffres de l'insertion professionnelle interrogent. Bien que les seules données récentes soient à prendre avec précaution, elles indiquent un taux d'insertion professionnelle relativement stable mais qui ne dépasse pas 50 % et sans aucune précision sur les types d'emploi occupés par les diplômés. Si on ajoute à ce taux celui de la poursuite d'études qui est de l'ordre de 15 à 20 %, on est en droit de s'interroger sur l'adéquation entre le cursus et les objectifs ciblés. Il convient de noter que la précédente évaluation avait déjà attiré l'attention des responsables sur la fragilité de l'insertion professionnelle.</p>

Place de la recherche
<p>Ce point n'est pas renseigné dans le dossier.</p> <p>Sur trois enseignants-chercheurs de la formation, on ne compte qu'un enseignant de STAPS. Les autres enseignants impliqués dans la formation proviennent de différentes spécialités des sciences humaines et sociales (géographie et droit). La présence d'EC laisse envisager une bonne diffusion des connaissances scientifiques dans la formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>S'agissant d'une LP, la professionnalisation des étudiants s'effectue au cours des projets tuteurés (140 heures), des stages (12 semaines minimum) et des enseignements de préprofessionnalisation (deux UE pour un volume horaire de 96 heures au total). Ils permettent aux étudiants de se confronter et d'assumer toutes les difficultés liées à la conception et à la réalisation d'un événement d'envergure.</p> <p>La formation est en bonne adéquation avec le RNCP et elle vise des emplois de responsables en événementiel, de spécialistes/conseillers dans les enseignes commerciales, de chargés de mission dans le développement du patrimoine, dans l'entrepreneuriat autour des APPN.</p>
Place des projets et des stages
<p>Afin de développer leur autonomie et répondre à leurs attentes professionnelles, les étudiants disposent d'une liberté dans leur choix de stage. Les projets tuteurés et stages réunis comptent pour 13 ECTS.</p> <p>L'offre régionale de stage étant forte autant dans les collectivités territoriales, offices de tourisme, stations sport nature ou entreprises privées d'APPN, il n'y a aucun problème de placement d'étudiants pour les stages.</p> <p>Les stages comme les projets tuteurés font appel à l'ensemble des compétences de savoir-faire et de savoir-être développées durant les cours ; l'originalité et la créativité dans les prises d'initiative sont valorisées.</p> <p>L'évaluation du stage se fait pour 25 % par le tuteur professionnel à partir d'une grille d'évaluation élaborée en collaboration avec le tuteur universitaire ; 25 % par une évaluation écrite à la charge du tuteur universitaire et 50 % à partir d'un oral face à un jury comprenant deux enseignants universitaires et un professionnel.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international se fait à l'initiative de l'étudiant dans son choix de stage ; trois étudiants en 2014 et un en 2015 ont effectué un stage à l'étranger (le lieu n'est pas précisé). Un partenariat est en cours de discussion avec l'Université de Chicoutimi au Québec.</p> <p>L'enseignement de l'anglais est de deux heures hebdomadaires durant les deux semestres. Le renforcement des apprentissages dans cette langue avec un vocabulaire spécifique aux APPN enseignées constitue un élément positif de la formation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Bien que la priorité soit donnée aux étudiants de deuxième année de licence (L2) STAPS, les étudiants sont recrutés pour les deux tiers chez les détenteurs des BTS <i>Animation gestion touristique locale</i> et <i>Protection de la nature</i>. Ce résultat questionne sur l'attractivité de la formation en interne d'une part, et, d'autre part, sur l'origine peu diversifiée des étudiants.</p> <p>On constate une sélection exigeante avec plus de 45 dossiers en moyenne à l'année (80 dossiers en 2016) et seulement 17 étudiants sélectionnés en moyenne pour une capacité d'accueil maximale estimée à 20 étudiants.</p> <p>La sélection par une commission composée du responsable de la formation, d'un responsable du département STAPS, de deux enseignants titulaires et de vacataires professionnels se fait essentiellement sur dossier, des entretiens peuvent être organisés en cas de besoin. Les critères de sélection n'apparaissent pas tous appropriés (le baccalauréat, sa spécialité et sa mention) à côté de critères plus pertinents comme une lettre de motivation et les résultats dans les formations précédentes.</p> <p>Il n'y a pas d'informations sur des dispositifs particuliers d'aide à la réussite, hormis un dispositif de soutien mis en place pour les sportifs de haut niveau en collaboration avec le responsable de la section haut-niveau (les modalités de soutien ne sont pas mentionnées).</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La LP <i>TLS</i> est ouverte aux différentes formes de formation (initiale, continue). La majorité des enseignements (cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)) sont dispensés en présentiel (sauf 100 heures en non présentiel dédiées au projet tuteuré).</p> <p>Les modalités d'enseignement prennent bien en compte les contraintes des étudiants salariés, des sportifs de haut-niveau mais il n'est pas fait mention d'adaptation pour les étudiants en situation de handicap.</p> <p>Il n'est pas fait mention de préparation aux certifications de compétences informatiques (par exemple le certificat informatique et internet, C2i).</p> <p>Une formation numérique est proposée autour des outils de communication et de construction de site Web. Une plateforme numérique est utilisée uniquement dans le cadre du dépôt de documents.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les jurys se réunissent deux fois par an en délibération à l'issue de chaque semestre mais il n'y a pas d'information sur leur composition dans le dossier.</p> <p>L'obtention du diplôme requiert nécessairement la moyenne au projet tuteuré et au stage en dehors de toute compensation avec les autres UE rendant la dimension professionnelle incontournable et centrale. Une seconde session d'examen est proposée.</p> <p>Stage et projet tuteuré permettent d'évaluer la capacité d'initiative et la créativité des étudiants dans la mise en œuvre d'un projet ayant un caractère innovant. Cependant, le dossier ne permet pas d'apprécier en détail les modalités d'évaluation, il n'est pas mentionné la part de contrôles continus, de contrôles terminaux ou encore les modalités d'évaluation des travaux individuels et en groupe.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Ce point n'est renseigné que de manière très lacunaire et dispersée dans le dossier. Des compétences transversales comme le savoir communiquer à l'oral et à l'écrit sont systématiquement évaluées et les différentes UE reprennent les compétences visées avec des intitulés en adéquation avec ses compétences.</p> <p>Il n'est pas fait mention de la proposition et passation des différentes certifications ni de la constitution d'un portfolio.</p> <p>Le supplément au diplôme est synthétique et aucune information n'est indiquée dans le dossier concernant une éventuelle équivalence ni d'autorisations accordées aux diplômés en termes d'encadrement en APPN pouvant rentrer en concurrence avec les détenteurs de brevet d'aptitudes professionnelles ou de diplômes d'accompagnateur délivrés par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).</p>
Suivi des diplômés
<p>Ce point n'est pas renseigné et la mise en place du suivi des diplômés est récente. Ce suivi est réalisé par l'établissement mais les informations gagneraient en pertinence si elles portaient également sur les métiers exercés par les diplômés afin de vérifier l'adéquation objectifs de formation/emplois réels.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'existence ou non d'un conseil de perfectionnement n'apparaît pas clairement. Il y a une confusion entre l'équipe pédagogique et les rencontres pédagogiques organisées deux fois par an en présence des délégués et des intervenants extérieurs. Ces réunions font l'objet de comptes rendus donnés à la direction du département STAPS.</p> <p>Un bilan de formation est demandé aux étudiants avant les réunions pédagogiques. Les modalités précises (questions posées, etc.) de cette évaluation de la formation par les étudiants ne sont pas précisées.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La forte implication des acteurs professionnels locaux.
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire de qualité.

Points faibles :

- Le taux d'insertion professionnelle faible.
- Une origine des étudiants peu diversifiée.
- Un suivi de la professionnalisation quasi inexistant.
- Un conseil de perfectionnement peu formalisé dont le rôle est peu clair.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Tourisme et loisirs sportifs* permet de développer des connaissances et des savoir-faire dans l'organisation et la gestion de projets dans le tourisme de pleine nature et de répondre à des demandes territoriales et associatives locales soucieuses d'une valorisation du patrimoine touristique et des pratiques physiques de pleine nature.

Il est regrettable que les recommandations de la précédente évaluation, notamment celles liées au suivi de l'insertion professionnelle, n'aient pas fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part des responsables de cette formation. Au regard du faible taux actuel d'insertion et d'un taux de poursuite d'études non négligeable, il serait nécessaire de mener cette réflexion sur l'adéquation du cursus avec les emplois réels visés par cette licence. Le recrutement de plus en plus important d'étudiants venant de BTS dont le cœur de métier est éloigné des pratiques APPN devrait amener l'équipe pédagogique à envisager de recentrer la LP sur une formation plus axée sur le management et la conception de projet touristique à forte valence APPN.

La LP aurait avantage à utiliser les dispositifs mis en place par l'établissement pour le pilotage et le suivi des étudiants, ce qui lui permettrait certainement de sortir de son isolement dû en grande partie à son éloignement géographique par rapport à Limoges.

Observations de l'établissement

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Évaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf : PFIP/DE/ML/MAS

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs**


Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

